

Armelle de BLAY Expert-comptable - Commissaire aux Comptes

Inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables de la région de Strasbourg
Membre de la compagnie régionale de Colmar

ENVIE-LORRAINE

Association Régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

5-7, rue Guilbert de Pixérécourt
54000 NANCY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 30 juin 2010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de l'Association. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assurée de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à STRASBOURG, le 11 juin 2010
Le Commissaire aux Comptes

Armelle de BLAY



Bilan Actif

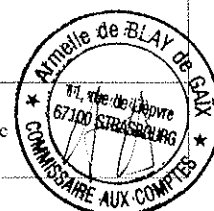
		31/12/2009			31/12/2008
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 795	15 795		240
	Autres immobilisations corporelles	320 893	314 375	6 519	13 979
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	20 220		20 220	20 220	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 390		2 390	2 235	
TOTAL (I)	359 298	330 169	29 129	36 674	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	40 641		40 641	45 737
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	34 116		34 116	57 285
	Autres créances	32 221		32 221	49 420
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	218 045		218 045	249 080	
Charges constatées d'avance	6 775		6 775	6 557	
TOTAL (II)	331 798		331 798	408 079	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	691 096	330 169	360 927	444 753	

- (1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents
Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle



Bilan Passif

		31/12/2009	31/12/2008
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	381 691	174 519
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	375 351	168 179
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	24 392	118 735
	Report à nouveau	(183 128)	(115 546)
	Résultat de l'exercice	2 313	(67 582)
	Total des fonds propres	225 267	110 126
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	10 000	20 000	
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		112 828	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	10 000	132 828	
Total des fonds associatifs	235 267	242 954	
Provisions	Provisions pour risques	13 157	15 682
	Provisions pour charges		
Total des provisions	13 157	15 682	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 860	16 740
	Emprunts et dettes financières divers	304	97
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 649	26 802
	Dettes fiscales et sociales	63 689	142 478
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes	112 502	186 116	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	360 927	444 753	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 312,86	(67 582,11)	
(1) Dont à moins d'un an	112 502	73	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	194		
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

		31/12/2009	31/12/2008
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	604 157	721 003
	Prestations de services	40 702	44 477
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	206 974	210 292
	Dons	826	
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	116	292
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	26 024	25 691
Autres produits			
Total des produits d'exploitation	878 799	1 001 754	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	106 010	132 374
	Variation de stock	5 096	41 784
	Autres achats et charges externes	213 738	211 318
	Impôts, taxes et versements assimilés	37 445	40 933
	Rémunération du personnel	396 466	463 393
	Charges sociales	112 344	129 173
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	10 555	26 501
	Dotation aux provisions		2 548
	Autres charges	1 119	373
Total des charges d'exploitation	882 774	1 048 397	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(3 975)	(46 643)
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	20 201	51 962
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	288	274
2 - RESULTAT FINANCIER		19 913	51 688
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		15 938	5 045
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	13 490	72 252
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(13 490)	(72 252)
Impôts sur les sociétés		135	375
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		898 999	1 053 716
TOTAL DES CHARGES		896 687	1 121 298
EXCEDENT ou DEFICIT		2 313	(67 582)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **360 927** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **898 999** euros et un total **charges** de **896 687** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 313** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2009** et finit le **31/12/2009**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compte tenu de la nature des subventions présentes dans les fonds associatifs, celles-ci ont été réaffectées au poste "Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables, sans obligation ni droit de reprise".

Aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le



Règles et Méthodes Comptables

coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

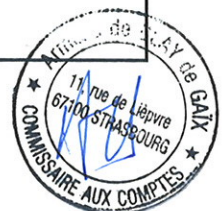
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

31/12/2009	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties PRET - AVANCE FILIALE CAUTION FILIALE AU 31.12.2009	199 82 429	
	82 628	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Montant des engagements retraite au 31.12.2009	16 786	
	16 786	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	99 414	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

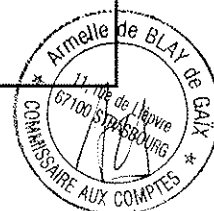
	31/12/2009	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL ENVIE 2E		200 000	100,00	185 673
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				



ANNEXE - Elément supplémentaire

Information Droit Individuel à la Formation

Le solde du nombre d'heures acquises par les salariés au titre du Droit Individuel à la Formation s'élève au 31 décembre 2009 à 885.



ENVIE-LORRAINE

Association Régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

5-7, rue Guilbert de Pixérécourt

54000 NANCY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2009

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisée. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, j'ai été informée que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- **Avec la SARL ENVIE 2^E dont votre Association est l'unique associée.**

Première convention

Objet :

Etablissement des salaires de l'association et gestion du personnel par la Sarl ENVIE 2^E

Conditions financières :

Montant facturé au cours de l'exercice : 10 040 € H.T soit 12 008 € T.T.C

Deuxième convention

Objet :

Refacturation à la S.à.r.l d'une partie des frais de chauffage, de téléphonie, de frais postaux, d'assurances ainsi que des loyers et charges locatives.

Conditions financières :

Refacturation pour un montant de 13 538 €.

Fait à STRASBOURG, le 11 juin 2010
Le Commissaire aux Comptes

Armelle de BLAY

